Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le 15/09/2026
ID : 045-214501595-20260910-2026_D_29-DE

République Française
Département LOIRET
**Commune de Grangermont**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 10/09/2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

| Vote |
|---|
| **À l'unanimité** |
| Pour : 11<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 15/09/2026
Et
Publication ou notification du : 15/09/2026

L'an 2026, le 10 septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, le Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/09/2026.

**Présents** : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, Mme HINAULT Morgane, M. GOFFINET Yan, Mme MORLON Laurence, M. GELLY Vincent, Mme ROUSSEAU Marie-Françoise, Mme MOREL Béatrice, M. PERRIOT Benjamin, M. BARREAU Jacky, Mme CARRIÈRE Florence.

**A été nommé secrétaire** : Mme Marie-Françoise ROUSSEAU

## N° 2026_D_29

## DÉSIGNATION REPRESENTANT GIP RECIA

Le Conseil Municipal, **Vu**

- Le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-21, L2121-33 et L5211-1,
- Les statuts du Groupement d'Intérêt Public (GIP) RECIA en vigueur,
- La délibération n° 2025_D_17 du 11 septembre 2025 portant adhésion au GIP RECIA ;

**Considérant**

- Qu'à la suite de l'installation du Conseil municipal le 20 mars 2026, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la commune appelés à siéger au sein de l'assemblée générale du GIP RECIA,
- Que l'assemblée délibérante peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,
- Que les représentants de la commune devront présenter chaque année au Conseil communautaire les actions menées et dossiers importants de l'organisme,
- L'appel à candidatures ou les candidatures de Mme GOFFINET, M. DUFOUR, M./Mme X;

Entendu l'exposé des motifs,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité**

- **DÉCIDE** de procéder à un vote à main levée, pour désigner les délégués représentant la commune au sein du GIP RECIA,
- **DÉSIGNE** comme délégué titulaire et suppléant :

| Titulaire | Suppléant |
|---|---|
| Stéphanie GOFFINET | Christian DUFOUR |

- **AUTORISE** les délégués titulaires à accepter toutes les fonctions qui pourraient leur être confiées au sein de cet organisme.

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le 15/09/2026
ID : 045-214501595-20260910-2026_D_29-DE

République Française
Département LOIRET
**Commune de Grangermont**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 10/09/2026
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET

MAIRIE DE GRANGERMONT
45390

Le Secrétaire de séance
Marie-Françoise ROUSSEAU